Beaune Côte & Sud

communauté d'agglomération
www.beaunecoteetsud.com

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 21 SEPTEMBRE 2015

Date d'envoi de la convocation : 15 Septembre 2015
Nombre de Conseillers en exercice : 93
Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 74
Nombre de Procurations : 12
Nombre de Votants : 86
Date d'affichage du compte rendu : 28 Septembre 2015
Rendu exécutoire par télétransmission en Préfecture le :
29 Septembre 2015

PRESIDENCE DE : M. Alain SUGUENOT

Présents : *Titulaires* : Mmes et MM. Maurice CHAPUIS, Gérard ROY, Bernard BATTAULT, Patrick MANIERE, Jean-Claude ANDRE, Jean-Luc BECQUET, Nadine BELISSANT-REYDET, Isabelle BIANCHI, Raphaël BOUILLET, Delphine BOUTEILLER-DESCHAMPS, Marie-France BRAVARD, Anne CAILLAUD, Jean-François CHAMPION, Carole CHATEAU, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Philippe FALCE, Thibaut GLOAGUEN, Fabrice JACQUET, Danièle JONDOT-PAYMAL, Marie-Odile LABEAUNE, Virginie LONGIN, Marie-Laurence MERVAILLE, Marie-Laure RAKIC, Jacques THOMAS, Jean-Benoît VUITTENEZ, Jean-Noël MORY, René L'EXCELLENT, Estelle BERNARD-BRUNAUD, Michel PICARD, Michèle RODIER, Patricia ROSSIGNOL, Céline DANCER, Jean POIGEAUD, Jean-Claude BROUSSE, Liliane JAILLET, Didier SAINT-EVE, Jean-Christophe VALLET, Christian GHISLAIN, Pierre BROUANT, Sandrine ARRAULT, Franck CHAMBRION, Jean-Marc PRENEY, Christian BRESSOULALY, Noël BELIN, Joëlle BAZOT-BOUDOT, Serge COLLAVINO, Thierry LAINE, Jean-Pierre REBOURGEON, Jean-Paul ROY, Denis THOMAS, Richard ROCH, Jacky CLERGET, Philippe CESNE, Jérôme FLACHE, Claude CORON, Chantal MITANCHEY, Jean CHEVASSUT, Jacques FROTEY, Gérard GREFFE, Gérard PRUDHON, Michel QUINET, Serge GRAPPIN, Claude MOISSENET, Sylvain JACOB, Paul BECKER, Daniel TRUCHOT, Patricia RACKLEY, Jean MAREY, Guillaume D'ANGERVILLE.

Suppléants : M. Serge COULON (Suppléant de SANTENAY).

Délégués ayant donné procuration :

- M. Pierre BOLZE à M. Alain SUGUENOT,
- M. Frédéric CANCEL à M. Jean-Benoit VUITTENEZ,
- Mme Virginie LEVIEL à Mme Virginie LONGIN,
- M. Philippe ROUX à M. Jean-Luc BECQUET,
- M. Antoine TRIFFAULT-MOREAU à Mme Marie-Laurence MERVAILLE,
- Mme Carla VIAL à Mme Justine MONNOT,
- Mme Martine BOUGEOT à Mme Estelle BERNARD-BRUNAUD,
- M. Philippe DIDAILLER à M. Michel PICARD,
- M. Patrick FERRANDO à Mme Patricia ROSSIGNOL,
- M. Vincent LUCOTTE à Mme Joëlle BAZOT-BOUDOT,
- M. Jean-Paul BOURGOGNE à M. Pierre BROUANT,
- M. Christian POULLEAU à M. Noël BELIN.

Délégués Absents non suppléés et non représentés : Mme et MM. Gabriel FOURNIER, Marc DENIZOT, Olivier ATHANASE, Jérôme BILLARD, Pascal MALAQUIN, Annie BARAT et Bernard NONCIAUX.

Secrétaire de séance : Mme Justine MONNOT

Délibération

ORGANISATION DES SERVICES : DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

15-203

M REBOURGEON, rapporteur, présente les évolutions de poste faisant suite aux différents recrutements intervenus dans les services suivants :

✓ Direction des Finances :

A la suite du départ d'un agent au sein de la Direction des Finances, il est proposé de transformer un poste d'Attaché en poste de Rédacteur. Le recrutement effectué a permis en effet de recruter un agent non titulaire de catégorie B. Il est donc nécessaire de transformer ce poste à compter du 1er juin 2015 étant précisé qu'il pourra résulter de cette transformation une économie de 5 912 € en année pleine.

✓ Direction Urbanisme et Foncier – Instruction des Autorisations d'Urbanisme :

Par délibération du 17 février 2015, le Conseil communautaire a approuvé la création d'un service communautaire mutualisé chargé de l'instruction des autorisations d'urbanisme dans le cadre de la Loi ALUR en le dotant des moyens humains nouveaux :

- un poste d'Attaché,
- un poste de Technicien Territorial,
- un poste de secrétariat à temps partiel.

Les recrutements ayant été effectués, il s'avère que le poste d'Attaché doit être transformé en poste de Rédacteur et le poste de Technicien Territorial en poste d'Agent de Maîtrise. L'économie qui en résultera en année pleine est estimée respectivement à 3620 € et 3315 € soit globalement 6935 €.

✓ Direction des Opérations d'Aménagement :

Par délibération du 17 février 2015, le Conseil de Communauté a décidé de faire évoluer les missions de la Plateforme Ressources notamment en renforçant ses moyens humains. Ainsi, un poste d'Attaché a été transformé en poste d'Ingénieur et un poste d'Adjoint Technique Principal de 2ème Classe en poste de Technicien.

Après recrutement, il est nécessaire de transformer de nouveau le poste d'Ingénieur en poste de Technicien Principal de 2ère Classe.

Dans ces conditions, il en résulte une économie de 7 177 € en année pleine.

Le CONSEIL DE COMMUNAUTE,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

➢ approuve les évolutions de postes pour les services Finances, Urbanisme et Foncier et Opérations d'Aménagement dans les conditions proposées.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que-dessus.

BEAUNE COTE ET SUD COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BEAUNE CHAGNY NOLAY

Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT
POUR LE PRESIDENT et par délégation
LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

GILLES ATTARD

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de DIJON ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération conseil communautaire du 21/09/2015 : Organisation des services dispositions complémentaires

Date de transmission de l'acte :	29/09/2015
Date de réception de l'accusé de réception :	29/09/2015
Numéro de l'acte :	15-203 (voir l'acte associé)
Identifiant unique de l'acte :	021-200006682-20150921-15-203-DE
Date de décision :	21/09/2015
Acte transmis par :	Christine BOULIGAUD
Nature de l'acte :	Délibération
Matière de l'acte :	4. Fonction publique 4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.